

2024-11/012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 novembre,

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Marie MEYER, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, CACHELEUX Karine,

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Aurélie COURANT (Pouvoir à Céline PELLISSIER), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Isabelle DERBES (Pouvoir à Corine GUIGNON),

Absents : Sara SUSINI, Laurent DENIS

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 16

VOTANTS : 20

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSEC A LA SUITE DES INTEMPERIES DES 26
ET 27 OCTOBRE 2024**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune de Callian a subi de violentes intempéries les 26 et 27 octobre 2024.

De nombreux calliannais ont été victimes d'inondations et la voirie communale ainsi qu'un ouvrage d'art ont été gravement touchés.

Devant l'ampleur de cet évènement climatique exceptionnel et des conséquences qui en découlent, Monsieur Le Maire propose de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DSEC (dotation de solidarité évènement climatique).

D'autre part, Monsieur le Maire indique qu'un dossier complet devra être adressé en préfecture précisant, notamment, le coût des dégâts constatés sur les différentes infrastructures de la ville.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DSEC pour faire face aux conséquences matérielles et financières des intempéries des 26 et 27 octobre 2024.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance

